



Le petit Savignois Info – septembre 2020

Chères Savignaises, chers Savignois,

Le 15 mars dernier, lors des élections municipales, vous avez choisi notre liste « Vivons Savigny » qui a recueilli vos suffrages à une très large majorité.

C'est avec humilité et émotion que je remercie chaleureusement, au nom de la liste, les Savignaises et les Savignois qui se sont déplacés massivement pour ce scrutin et qui nous ont témoigné leur confiance. Celle-ci nous oblige à ne pas vous décevoir et nous enjoint à donner le meilleur de nous-mêmes au service de l'intérêt général et du bien commun.

En élisant la liste "Vivons Savigny", vous avez fait le choix du rassemblement le plus large possible pour une nouvelle gouvernance au service de notre commune. Cette majorité élue, représentant tous les âges, procède d'un renouvellement profond et d'un rajeunissement significatif.

Le 28 mai dernier, le conseil municipal d'installation, enfin réuni, m'a élu maire de Savigny l'Evescault, à l'unanimité, pour les six prochaines années. J'ai reçu l'écharpe tricolore avec une émotion toute particulière : cette élection est, pour mon équipe et moi-même, l'aboutissement d'une campagne électorale intense et d'un investissement, depuis de nombreuses années, au service des Savignaises et des Savignois. Quinze personnes composent l'équipe municipale : treize élus font partie de la majorité et deux de l'opposition. Quinze élus qui souhaitent œuvrer au développement harmonieux de la commune.

Vous avez clairement indiqué votre souhait d'un dialogue accru avec vos élus, d'une meilleure prise en compte de vos suggestions et d'une plus grande communication entre vous et nous.

Vous avez fait le choix du renouvellement et de la jeunesse : certains, parmi les nouveaux élus, font leurs premiers pas au service de la commune ; moins expérimentés, ils n'en sont que plus motivés pour prendre à bras le corps leurs nouvelles fonctions et « apprendre en faisant » après un temps d'adaptation et d'apprentissage. Car soyez convaincus que nous avons la volonté de bien faire au service de la commune et de ses habitants.

Toutefois, ce mandat s'engage sous le signe des contraintes et des baisses de dotations ; nous devons avoir une gestion encore plus rigoureuse afin de choisir, avec bon sens et pragmatisme (entre vouloir et pouvoir), les projets et actions à mener.

Enfin, la crise sanitaire persistante liée à la COVID-19 nous impose d'appliquer, avec la plus grande vigilance, les mesures barrières. **C'est pourquoi nous avons malheureusement été amenés à annuler les manifestations communales de septembre** comme la Fête du miel ou encore les Journées du patrimoine pour lesquelles seule l'église restera ouverte. Les associations savignaises ont également décidé d'annuler leur vide-grenier de mi-septembre. Les salles des fêtes (salle de l'étang et salle des Grassinières) sont désormais fermées aux locations mais restent mises à la disposition des associations qui peuvent y exercer leurs activités dans le strict respect du protocole sanitaire.

L'organisation et les premières décisions du mandat

Mise en œuvre d'une organisation collaborative.

Elle permet de faire participer les élus qui le souhaitent et de croiser les informations afin que toute l'équipe soit en permanence tenue au courant des principales décisions mises en œuvre. Ce système « transversal » fonctionne avec deux adjoints, six conseillers délégués et des conseillers municipaux « soutiens ».

Une mobilisation des élus pour aider à la surveillance lors de la reprise de la cantine-garderie en juin.

Il nous a fallu nous mobiliser très fortement pour permettre la réouverture des classes de maternelle puis de l'école dans sa globalité dans les meilleures conditions possibles, en agissant nous-mêmes (surveillance de la pause de midi afin que trois services puissent avoir lieu à la cantine) et en faisant preuve de beaucoup de réactivité.

Un état des lieux en cours pour finaliser l'évaluation des travaux et la charge financière à supporter.

Après de nombreuses années d'investissements, il devenait urgent de privilégier l'entretien de nos espaces publics et de nos bâtiments communaux. C'est pourquoi nous avons engagé un plan d'actions pour identifier les mises en sécurité à réaliser et supprimer les dysfonctionnements.

Au-delà des constats et des situations que nous découvrons, je tiens à remercier les services de Grand Poitiers qui m'ont interpellé, dès l'installation du conseil municipal, pour m'informer de deux situations délicates :

- D'une part, au niveau de Fontaine, où une buse était en cours d'affaissement sous la chaussée risquant, en cas de fortes pluies, de provoquer des inondations.
- D'autre part, au niveau du muret de la Périnière qui menace de s'effondrer ce qui m'a conduit à prendre un arrêté de mise en sécurité du site.

Pour ce dernier, après quelques réunions avec les services de Grand Poitiers et du département, nous avons établi un plan d'actions qui, si les financements sont validés, devraient permettre l'été prochain, à la fois de reconstruire le muret de manière écologique mais aussi, si le besoin est confirmé, de renforcer les voies d'eau et d'assainissement qui passent sous la RD89.

Vote du budget pour répondre aux besoins et investissements envisagés.

L'organisation d'un chantier jeune début juillet qui a permis de rénover une grande partie des bancs et tables de pique-nique de la plaine des Grassinières au niveau de la salle de l'étang.

Déclenchement du plan canicule en appelant pour prendre des nouvelles de nos aîné(e)s qui auraient pu être dans le besoin.

Préparation de la rentrée scolaire, dans un contexte sanitaire encore difficile. Elle a mobilisé élus et agents tant dans l'organisation des services au regard du protocole sanitaire (mise en place de distributeurs de savons et de serviettes à usage unique) que dans la mise en place de règlements pour la cantine et la garderie.

Rencontres avec les différentes associations pour faire le point sur la reprise de leurs activités dans ce cadre sanitaire contraint et répondre à leurs besoins.

Rencontre avec les habitants du lotissement de la Tête à Germain suite à une mise à nue inappropriée du terre-plein central qui oblige la nouvelle équipe municipale à réaliser un investissement financier aussi conséquent qu'imprévu pour le remettre en état avec les services de Grand Poitiers.

Recrutements de deux agents pour maintenir une équipe technique de quatre agents et renforcer l'équipe de la cantine et de la garderie.

Préparation du passage de la commission Villes et Villages Fleuris avec l'entretien et le nettoyage des espaces publics et espaces verts de la commune. Le cheminement du parcours de santé installé il y a quatre ans aux Grassinières est quasiment finalisé et une signalétique provisoire a été mise en place sur tout le site. Des travaux d'amélioration et d'embellissement sont en cours tels que la mise en accessibilité partielle du cimetière. D'ailleurs, il nous faudra aussi intervenir sur la haie qui entoure le cimetière au risque de la supprimer pour replanter des essences moins invasives. Nous avons également pris contact avec le propriétaire de la parcelle envahie de ronces derrière l'ancienne gare afin qu'il la nettoie dans les meilleurs délais. Enfin, nous attendons que le service Voirie de Grand Poitiers remplace la terre des trois jardinières sur le nouveau trottoir de la route de Treillet pour y planter des rosiers.

Tout cela n'aurait pu se réaliser sans l'investissement de nos agents. C'est pourquoi je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal :

- Les secrétaires de mairie, qui nous accompagnent dans la gestion des dossiers.
- Les agents scolaires et périscolaires qui, en les associant aux élus en charge, nous ont permis de rouvrir la cantine et la garderie en juin dernier.
- Les agents techniques qui, face au retard accumulé durant le confinement, ont su se dépasser pour répondre aux différentes urgences. Merci à eux !

Les prochains mois vont être consacrés à finaliser le plan d'actions pour 2021 et les années suivantes.

Des recherches de financements sont en cours pour intervenir sur les urgences identifiées dans le but de faire de Savigny, une commune encore plus accueillante, écologique et solidaire.

Enfin, d'ici la fin de l'année, des travaux d'améliorations sont programmés pour améliorer le quotidien et le cadre de vie des habitants...

Pour vous et avec vous,

Votre maire,

Vincent Chenu